

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 
ID : 974-249740101-20221006-2022_089_BC_6-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TROIS OCTOBRE à 16 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port, salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2022_089_BC_6
PLIE du TCO 2021 2022-
Modification du plan de financement
de la programmation

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Huguette BELLO

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
27 septembre 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/10/2022

Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

AFFAIRE N°2022_089_BC_6 : PLIE DU TCO 2021 2022- MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PROGRAMMATION

Le Président de séance expose :

Depuis 2009, le TCO s'est engagé dans le cadre du Plan Local d'Insertion et d'Emploi à accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, via un marché d'accompagnement, mais aussi à travers différentes actions d'insertion, venant renforcer l'employabilité de ces personnes.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi :

Le PLIE est un outil territorial de mise en œuvre des politiques d'insertion, au service des territoires. Il associe, à l'échelle d'une ou plusieurs communes, l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires socio-économiques concernés. Présidée par un élu local, la structure juridique du PLIE assure les responsabilités financières et juridiques de tous les engagements contractuels du PLIE.

Le PLIE est éligible aux financements européens, via le Fonds Social Européen (FSE) dont, le taux de cofinancement est de 80 % des dépenses éligibles.

La proposition de programmation 2021/ 2022 se répartit autour de ces 4 axes :

- Animation et gestion du dispositif ;
- Accompagnement des bénéficiaires ;
- Actions d'insertion
- Outil de gestion et documentation.

Le plan de financement prévisionnel 2021/2022, validée en Conseil Communautaire du 28/03/2022, est de 2 838 000 euros avec une participation du Fonds Social Européen de 1 764 800 euros.

Après plusieurs échanges avec la cellule FSE de la Direction de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DEETS) le nouveau plan prévisionnel est présenté ci-après :

- Dépense total : 2 838 000 €
- Part FSE : 1 982 501.56 €
- Part TCO : 855 498.44 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 15/09/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/07/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER le nouveau plan de financement prévisionnel du PLIE 2021/2022 ;**
- **VALIDER la demande de subvention FSE, à hauteur de 80 %, pour la programmation 2021/2022 du PLIE du TCO ;**
- **AUTORISER le Président à signer tous les actes y découlant.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président